

Mise à disposition de gobelets réutilisables

Ca du Puy-en-velay

16, Place de la Libération

43000 Le Puy-en-Velay

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Fabienne Chardon

fabienne.valentin@lepuyenvelay.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

De nombreuses manifestations se déroulent sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-velay : festivals de musiques, rassemblement de Montgolfières, Régional de pétanque... Lors de la majorité de ces événements, les boissons sont servies dans des gobelets en plastique jetables.

La CAPEV propose de prêter aux associations des gobelets lavables. Elle signe alors une convention de partenariat avec la structure concernée.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- sensibiliser les organisateurs d'événements et leurs festivaliers à la réduction des déchets
- réduire les déchets lors des manifestations
- initier une prise de conscience des associations pour les amener à organiser des éco-manifestations

Résultats quantitatifs

Libellé indicateur	Nombre de manifestations annuelles empruntants des gobelets			
	2013	2014	2015	2016
Objectif	5	10	20	40
Résultat	17	77	168	237

MISE EN OEUVRE

Planning

Dates	Réalisation
Décembre 2012	Appel d'offre pour l'achat de verres lavables+recherche de la prestation pour le lavage

Premier trimestre 2013	Rédaction de la convention à faire signer aux organisateurs et achat des verres
Premier trimestre 2013	Envoi de l'information aux associations emblématiques du territoire
Mai/Juin 2013	Prêt des verres lors de la foire exposition du Puy en Velay ayant pour thème le recyclage
A partir du second trimestre 2013	Prêt des gobelets aux structures qui en font la demande
2014	Reconduction et envoi de l'information à tous les organisateurs d'événements en lien avec le public
2015	Reconduction du projet
2016	Reconduction du projet

Moyens humains

90 heures pour l'animateur du PLP et 70 heures pour les ambassadeurs du tri

Moyens financiers

Il est conseillé aux organisateurs de mettre en place un système de consigne: la première consommation est majorée d'1€. En fin de manifestation, soit la personne conserve son verre en souvenir, soit elle le rend et récupère son Euro.

Les gobelets peuvent être rendus sales. La collectivité prend le lavage des gobelets à sa charge.

Les gobelets manquants ou détériorés seront facturés à l'emprunteur qui devra alors s'acquitter de 0,70€ par verre non-rendu ou inutilisable.

Moyens techniques

Outils de communication

Partenaires mobilisés

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Service communication CAPEV		X		
	Création du visuel présent sur les gobelets réutilisables			
Services sports et culture CAPEV		X		
	Relais de l'information auprès des associations et aide au recensement des organisateurs de manifestations			
Communes		X		
	Relais de l'information auprès des associations et aide au recensement des organisateurs de manifestations			
Organisateurs de manifestations		X	X	
	Mise en oeuvre de l'action et retour d'expérience			

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action très facilement reproductible une fois les prestataires trouvés.

Difficultés rencontrées

Grâce à cette action, nos partenaires ont fait réaliser leurs propres gobelets, ils sont demandeurs sur d'autres types de vaisselle, et par retour d'expérience, cette action amène à une sensibilisation plus large sur la prévention des déchets.

Recommandations éventuelles

Nous travaillons sur la possibilité de sous traiter le lavage à un ESAT local.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTIVITES LOCALES | ASSOCIATIONS | CONSOMMATION DURABLE | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions